

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
1 J Jour de l'an 1	1 D	1 D	1 M	1 V Fête du travail	1 L
2 V	2 L	2 L 10	2 J	2 S	2 M 23
3 S	3 M	3 M	3 V	3 D	3 M
4 D	4 M	4 M	4 S	4 L	4 J
5 L	5 J	5 J	5 D Pâques	5 M 19	5 V
6 M	6 V	6 V	6 L L. de Pâques	6 M	6 S
7 M	7 S	7 S	7 M	7 J	7 D
8 J	8 D	8 D	8 M 15 V	8 V Victoire 1945	8 L
9 V	9 L	9 L 11	9 J	9 S	9 M 24
10 S	10 M	10 M	10 V	10 D	10 M
11 D	11 M	11 M	11 S	11 L	11 J
12 L	12 J	12 J	12 D	12 M 20	12 V
13 M	13 V	13 V	13 L	13 M	13 S
14 M	14 S	14 S	14 M	14 J Ascension	14 D
15 J	15 D	15 D	15 M	15 V	15 L
16 V	16 L	16 L	16 J	16 S	16 M 25
17 S	17 M	17 M	17 V	17 D	17 M
18 D	18 M	18 M	18 S	18 L	18 J
19 L	19 J	19 J	19 D	19 M 21	19 V
20 M	20 V	20 V	20 L	20 M	20 S
21 M	21 S	21 S	21 M	21 J	21 D
22 J	22 D	22 D	22 M	22 V	22 L
23 V	23 L	23 L 13	23 J	23 S	23 M 26
24 S	24 M	24 M	24 V	24 D Pentecôte	24 M
25 D	25 M	25 M	25 S	25 L L. de Pentecôte	25 J
26 L	26 J	26 J	26 D	26 M	26 V
27 M	27 V	27 V	27 L	27 M	27 S
28 M	28 S	28 S	28 M	28 J	28 D
29 J	29 L	29 L	29 M	29 V	29 L
30 V	30 V	30 L 14	30 J	30 S	30 M 27
31 S	31 S	31 M	31 D	31 D	31 M



ORDURES MÉNAGÈRES
en sacs fermés dans le bac à couvercle vert



EMBALLAGES et PAPIERS
en vrac dans le bac à couvercle jaune

Jours fériés : Si un lundi ou mardi est férié, la collecte est décalée au mercredi.



RÉORGANISATION DES TOURNÉES !

En 2025, une étude approfondie est menée afin de d'optimiser les tournées de collecte. Cette réorganisation pourra entraîner des **modifications des itinéraires et des jours de collecte** au cours de l'année 2026. Le cas échéant, vous recevrez un nouveau calendrier.



Quelques règles pour faciliter la collecte et respecter le travail des agents :

- Sortez votre bac la veille du jour de la collecte.
- Placez votre bac au point de regroupement avec ceux de vos voisins, en orientant la poignée côté rue.
- Après la collecte, rangez votre bac dans votre propriété dès que possible.
- Pensez de temps en temps à laver vos bacs.



Déménagement

Les bacs sont attribués à une adresse. En cas de déménagement, il faut les laisser sur place et signaler votre départ au SMC ainsi qu'à la communauté de communes dont vous dépendez pour la facturation.

Bac cassé, volé

Si votre bac est endommagé, informez le SMC qui se chargera de la réparation ou du remplacement du bac.
En cas de vol, votre bac sera remplacé sur présentation de votre récépissé de dépôt de plainte.